
ORDRE DU JOUR

Rapport d'activité

- Le mot du Président
- Le rapport du secrétaire
- Le vécu de tous les membres présents
- Participation à un module de la SFMG l'année prochaine ou grand sujet selon le protocole Caneum ou rien ?

Rapport financier

Bilan, niveau de la cotisation pour l'année prochaine

Sujets divers

- Nouveau membre proposé à l'intronisation
- Faut-il limiter le nombre de membres ?
- Sujets proposés par les participants

Planning des séances 2018-2019

Election du bureau

RAPPORT D'ACTIVITE

A - LE MOT DU PRESIDENT : DOCTEUR LABORNE

Belle année toutes les séances ont eu lieu avec beaucoup de monde. Les séances sur grossesse on va en parler. Le groupe de père a presque 15 ans d'existence. Diversité des questions des questions abordées. Amélioration des recherches personnelles. Mieux faire la synthèse.

B – LE MOT DU SECRETAIRE

Rien de particulier. Toujours une présentation trop longue des cas cliniques

C – LE MOT DU TRESORIER

Compte équilibré entre les cotisations et les dépenses.

2 - LE TOUR DE TABLE

Dr Wery : Bonne année, j'ai bien aimé les soirées sur contraception. J'ai bien aimé les sites internet que nous avons échangés. A mettre sur le site et à se communiquer. Mettre en place une liste des spécialistes par appareil à chaque séance.

Dr Vernier : Peu présent cette année donc je fais jouer mon droit de réserve. J'avais l'impression d'être plus synthétique pendant les premières soirées.

Dr Maury : Je pense qu'il faut être plus vigilant sur le temps de présentation. Bien aimé la cession contraception, bonne surprise. Faire un groupe WhatsApp pour échanger rapidement nos questions.

Dr Legrix de la Salle : Bonne année avec beaucoup de présents. DPC gynéco super. Nouveaux membres sympathiques.

Dr Laborne : je garde toujours l'envie de venir. On est mieux sur la synthèse du cas. Mieux travailler les autres rubriques, c'est dommage.

Dr Frechilla : Comme le dit Anne Tiphaine je suis ok pour liste de spécialistes (attente, coût).

Dr Bonfils : Bonne année, peu intéressé par les séances de gynécologie mais j'ai appris des choses, synthèse des cas plus courte, plus de participation à la lecture des articles.

Dr Sebbag : On a mieux respecté les cas cliniques, OK pour les spécialistes, ok pour le DPC, on peut valider notre présence de groupe de pair (c'est nouveau depuis le mois de mai), toujours autant de plaisir à venir.

Dr Yucef : bonne année, je suis intéressé pour partager les contacts de spécialistes, ça m'apporte beaucoup.

Dr Tran : je trouve très bien la recherche en direct pendant la séance pour des questions très ponctuelles

Dr Dambord : une année très instructive, la DPC très bien, OK pour les correspondants, cela me manque dans ma pratique. La DPC coupe un peu la dynamique du groupe de pair.

3 – NOUVELLE PARTICIPATION A UN MODULE L'ANNEE PROCHAINE

Pour faire une formation hors groupe de pair : oui à l'unanimité

Dans le cadre du DPC : 7 sur 11

Choix de la soirée : Vaccination en médecine générale : des recommandations aux pratiques

4 - RAPPORT FINANCIER

Nous avons dépensé toutes les sommes encaissées pour 10 séances. Donc compte tenu que nous sommes 12 la cotisation est fixée à 130 euros.

Bilan financier accepté et voté à l'unanimité

Cotisation 2018-2019 : 140 euros

5 - SUJETS DIVERS

Limitation du nombre de participants à l'Amicale à 12 :

Vote à l'unanimité soit 12

Nouveau membre :

Le Docteur Anne DAMBOR, qui travaille avec le Docteur Vernier, est proposée comme nouveau membre de l'Amicale.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

6 - PLANNING DES SEANCES 2018-2019

Le troisième jeudi de chaque mois

18/10/2018	Dr Yucel
15/11/2018	Dr Vernier
20/12/2018	Dr Le Grix de laSalle
17/01/2019	Dr Bonfils
21/02/2019	Dr Piriou
21/03/2019	Dr Laborne
18/04/2019	Dr Sebbag

16/05/2018	Dr Wery
20/06/2019	Dr Tran
19/09/2019	Assemblée Générale

7 - ELECTIONS DU BUREAU

Président :

Candidat à l'élection : Philippe Laborne

Admission à l'unanimité

Trésorier :

Candidat Dr Sebbag

Admission à l'unanimité

Secrétaire :

Candidat : Dr Bonfils

Admission à l'unanimité

La séance est levée à 23h00